



Je ne veux pas reconnaitre l'enfant

Par **jcsf**, le **15/02/2009** à **21:24**

puis je refuser de passer des test de paternite

je n'accepte pas que mon ex compagne ai arrete de prendre la pilule sans me prevenir , pour moi il y a abus , elle savait que je ne voulait pas d'enfant vu ma situation materiel pour l'assumer

puis je prendre un avocat pour me defendre . car n'importe quelle femme ayant des besoins d'argent peut profiter d'un homme en faisant expres de tomber enceinte et il doit bien avoir des lois contre ça .merci de me repondre

Par **Marion2**, le **15/02/2009** à **21:50**

Bonsoir,

Oui, vous pouvez toujours refuser de passer le test de paternité, mais votre refus consolidera le juge comme quoi vous êtes bien le père.